



REPUBLIQUE FRANCAISE
Commune de SAVAS-MEPIN



ARRETE 2023 - 102

BD

**De non opposition, avec prescriptions, à une déclaration préalable
Au nom de la commune de SAVAS-MEPIN**

Le Maire de SAVAS-MEPIN, Isère,

Vu la déclaration préalable présentée le 10 novembre 2023, Par M. MORIZOT Sullivan,
Adresse des travaux :1049 route de Sous-Savas – 38440 SAVAS-MEPIN
Et enregistrée par la Mairie de SAVAS-MEPIN sous le numéro :
DP 038 476 23 10045

Vu le code de l'urbanisme,
Vu le Plan Local d'Urbanisme intercommunal approuvé le 17 décembre 2019,
Vu la Modification de droit commun n°1 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal approuvée le 13 décembre 2021,
Vu la Modification Simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal approuvée le 11 juillet 2022 ;
Vu la Modification Simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal approuvée le 10 juillet 2023 ;

Considérant que le projet, objet de la déclaration, consiste, sur un terrain situé 1049 route de Sous-Savas à SAVAS-MEPIN, Isère, en la réalisation d'un :

CHANGEMENT DE PORTAIL et DE GRILLAGE

ARRETE

Article 1

Le pétitionnaire est autorisé à réaliser ses travaux.

Article 2

La construction devra correspondre aux plans et à la notice transmise.
Changement de portail et de grillage (h. 1m sur muret existant) ; la totalité de la hauteur ne doit pas dépasser 1m80 – couleur noir en métal – Portail (4.50mx1.80m) – Portillon (1mx1.80m).

Article 3

Zone A du PLUI.

Fait à SAVAS-MEPIN, le 13 novembre 2023
Le Maire, Bertrand DURANTON

